

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE.

SÉANCE DU 8 MAI 1857.

PRÉSIDENTE DE M. MOQUIN-TANDON.

M. Duchartre, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 24 avril, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

MM. DUSSAUD, pharmacien, rue de Rome, 1, à Marseille, présenté par MM. Payer et Chatin;

DU MESNIL-MARIGNY (Jules), rue d'Amsterdam, 1, à Paris, présenté par MM. Moquin-Tandon et Guillard.

M. le Président annonce en outre trois nouvelles présentations.

Dons faits à la Société :

1° Par M. Montagne :

Septième centurie de plantes cellulaires nouvelles, tant indigènes qu'exotiques.

Lichenes Javanici auctoribus C. Montagne et R. B. Van den Bosch.

2° De la part de M. G. Thuret :

Deuxième note sur la fécondation des Fucacées.

3° De la part de M. le comte de Lambertye :

Analyse des articles de M. Dubreuil sur l'Agriculture publiés en 1856 dans la Revue horticole.

4° De la part de M. J.-H. Fabre, d'Avignon :

Note sur le mode de reproduction des Truffes.

De la germination des Ophrydées et de la nature de leur bulbe.

5° De la part de M. Lange, de Copenhague :

Nogle Bemærkninger om Efteraarsknopperne hos de Danske arter af slægten Epilobium, 1849.

Nogle exemplar paa planters acclimatisation.

Naturhistoriske bidrag til en Beskrivelse af Grønland.

6° En échange du Bulletin de la Société :

Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture, numéro de mars 1857.

L'Institut, avril et mai 1857, deux numéros.

M. Duchartre, secrétaire, donne lecture des communications suivantes adressées à la Société :

NOTES SUR QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES OU CONTROVERSÉES DE LA FLORE DE FRANCE,

par M. le colonel **SERRES**. (Suite ¹.)

(La Roche des Arnauds près Gap, 15 avril 1857.)

Thlaspi cristatum (*Lepidium cristatum* Lap. abr. pyr. 366). — Cette plante, représentée dans l'herbier de Lapeyrouse (2) par un seul échantillon grêle et tout à fait incomplet, m'a paru appartenir au genre *Thlaspi* et non au genre *Lepidium*. Les fleurs sont blanches, petites, et, parmi les silicules à peine formées, il y en a dont les bords sont entiers et une ou deux qui sont entourées d'une callosité interrompue, en forme de crête, due soit à la piqûre d'un insecte, soit à une maladie de la plante. Je crois qu'elle doit être exclue de la flore française. Au reste, l'échantillon était si mauvais, qu'il était impossible de dire à quelle espèce de *Thlaspi* connue il peut appartenir. Seulement et à coup sûr il n'appartient pas au *L. campestre*.

Lychnis aspera Poir. — Cette plante n'est-elle qu'une variété du *L. Cæli rosa* Desr. in Lam. ? Indépendamment des dimensions plus grandes de toutes ses parties et des aspérités très rudes et très saillantes qui couvrent les nervures du calice, celui-ci est plus court que dans le *L. Cæli rosa* et toujours ombiliqué à la base : c'est ce que je vois dans de très beaux et robustes échantillons reçus de l'Algérie. A moins donc que la culture n'ait déjà résolu la question dans un sens contraire, j'estime qu'il y a là assez de dissemblances pour constituer une espèce.

(1) Voyez le Bulletin, t. II, p. 223, et t. III, p. 274.

(2) Ce qui a rapport aux plantes de Lapeyrouse est extrait de notes prises avec le plus grand soin, il y a plus de vingt ans, sur l'herbier de cet auteur, que je pus feuilleter et examiner à mon aise dans l'une des bibliothèques de Toulouse, où il était déposé. Cet herbier, à cette époque, était, au moins quant à certaines familles, dans un état déplorable, et je l'ai peut-être préservé d'une destruction totale en le purgeant de plusieurs milliers de larves qui le dévoraient.